



Intervention de Madame la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn

Allocution du Dr Jean-Paul ORTIZ, président de la CSMF

Le 14 septembre 2019

Madame la Ministre,

Je voudrais d'abord vous remercier d'avoir accepté d'être parmi nous en visioconférence, malgré un emploi du temps extrêmement chargé et une activité nocturne en commission spéciale à l'Assemblée nationale qui s'est terminée ce matin tôt. Des contraintes de votre calendrier ne vous ont pas permis de nous rejoindre, contrairement à ce qui était prévu pour notre 25^e Université d'été.

Les chantiers actuels sont nombreux et on vous voit sur tous les fronts : bien sûr la loi de bioéthique dont je parlais à l'instant, mais aussi le difficile dossier des urgences, et très bientôt le dossier de la retraite. Ceci témoigne d'un monde de la santé et de la protection sociale en pleine mutation, qui est au centre des préoccupations des français. La crise de urgences traduit un dysfonctionnement de toute l'organisation de l'accès aux soins. Le plan global que vous avez présenté lundi dernier, a le mérite d'englober et de reconnaître le rôle de tous les acteurs en particulier des médecins libéraux. Mais le service d'accès aux soins, le fameux SAS nous interroge et nous inquiète car nous redoutons que cela soit centré sur les centres 15 et l'hôpital.

Votre plan contient aussi des dispositions qui autoriseront des activités médicales à d'autres professionnels de santé. Nous ne sommes pas opposés à la délégation de tâches, au contraire, parce que tous les métiers de la santé évoluent, et que nos professions sont amenées à voir leurs contours de métiers redéfinis. Permettez-moi une demande pressante : ces évolutions devraient

toujours se faire après une réflexion et une construction entre professionnels de santé concernés avant toute décision...

Une autre réforme inquiète au plus haut point les médecins libéraux : celle de la réforme du système de retraite. Dans le rapport présenté par le Haut commissaire en juillet dernier, les pistes proposées se traduiraient pour les médecins libéraux, par une baisse de nos cotisations d'environ 22% mais une baisse des pensions de plus d'un tiers ! Ceci est inacceptable. De même, nous ne tolérerons pas que les réserves de notre caisse de retraite, la CARMF, qui s'élèvent à environ 7 milliards d'euros servent au déficit d'autres régimes. Ces réserves doivent revenir intégralement aux médecins libéraux. Nous saluons la nouvelle période de négociations qui s'ouvre sur ce projet de réformes et nous y participerons avec la détermination nécessaire pour obtenir un respect de notre spécificité, y compris sur la durée des études fort longues, ce qui réduit la durée de cotisations.

Dans les nombreux chantiers en cours, la médecine libérale prend toute sa place mais elle a souvent le sentiment d'être oubliée. Notre système de santé, et vous le savez, est beaucoup trop organisé autour et par l'hôpital, avec l'impact que cela peut avoir, en particulier au niveau financier : un coût beaucoup plus élevé que d'autres pays européens. Les médecins libéraux se sentent peu reconnus et tout particulièrement les médecins spécialistes. La médecine de ville ne peut pas se réduire uniquement aux médecins généralistes. La richesse de notre médecine libérale est précisément de s'appuyer sur les médecins spécialistes. C'est ce qui permet la bonne prise en charge d'un patient, la qualité de son parcours et sa fluidité.

De ce point de vue-là, le cœur d'une organisation de qualité, d'une pertinence dans la prise en charge, passe par une reconnaissance et une valorisation de la coordination entre le médecin généraliste et le médecin spécialiste. C'est bien par cette coordination mieux organisée, mieux reconnue et enfin valorisée que nous éviterons un recours excessif à l'hôpital, des errements du patient dans une prise en charge qui aujourd'hui pourrait être mieux organisée.

La CSMF, consciente de ces enjeux, a décidé, de mettre cette coordination entre médecins généralistes et médecins spécialistes comme axe de son projet politique, car nous sommes persuadés, pour les années à venir, que la pertinence et la qualité passeront par cette articulation renforcée. Nous restons attachés à un acte médical bien valorisé, qui doit être au cœur de notre

modèle économique. Pour cela, nous sommes prêts à nous engager dans une démarche de pertinence des actes afin d'avoir une reconnaissance de notre engagement professionnel au quotidien. Ces éléments de notre projet pour l'avenir de la médecine libérale devront être repris dans la prochaine convention.

Parce que nous pensons que le corps médical, attaqué de toutes parts, doit devenir l'acteur de l'organisation du système de santé, nous avons décidé cette année d'être les initiateurs d'échanges entre toutes les catégories de médecins. Nous avons eu ce matin une table ronde tout à fait passionnante, qui a rassemblé les représentants des syndicats des jeunes générations, mais aussi les autres syndicats seniors. Car c'est la volonté de la CSMF d'agir pour le rassemblement de tous les médecins autour de valeurs communes, au-delà de notre biodiversité et de nos différences. En rassemblant les syndicats au cours de cette table ronde, cette 25^e Université d'été marque une évolution majeure et la volonté, au-delà des différences d'appréciation, de mettre le médecin au cœur de l'organisation du système de santé.

L'accessibilité aux soins est un problème que l'ensemble des médecins libéraux doit résoudre et ils s'y emploient au quotidien, même si notre démographie médicale nous est extrêmement défavorable en ce moment. Il faut repenser l'attractivité de la médecine libérale. Si nous sommes prêts à nous engager pour un accès aux soins partout et pour tous, il faut accompagner ces efforts de la médecine libérale, tant médecine générale que spécialisée, et favoriser cette mutation vers le regroupement, vers l'organisation de véritables entreprises médicales de soins de proximité, aux mains des médecins libéraux. Mais il faut respecter la diversité des initiatives et ne pas imposer un modèle unique d'organisation. Je sais votre détermination à sauvegarder la liberté d'installation : nous y sommes tous très attachés, des plus jeunes aux plus anciens. C'est par le soutien à la médecine libérale et à ses initiatives que nous pourrons résoudre ce difficile problème d'accès aux soins partout.

Je vous remercie d'avoir accepté de consacrer un temps d'échange avec la salle après vous avoir écoutée.